

Commune de Prunay
SEANCE DU 01/07/2022

L'an 2022 et le 1 Juillet à 18 heures 30 minutes, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Frédéric LEPAN, Maire

Présents : M. LEPAN Frédéric, Maire, M. JUNIER Éric, Mme FRANSQUIN Laurence, Mme DARTHOIS Sylviane, Mme SAUTRET Christiane, M. BASTIEN Jean-Claude, Mme SARTOR Laurence, M. BINETRUY Thierry, M. MARTINELLO Jean-François, Mme DROUIN Flavie, M. MOREAUX Mathieu, Mme MOREAUX Sabine, M. MOUCHEL Florian, M. HANRIOT Francis

Absents :

Excusés : Excusé(s) ayant donné procuration : Mme BERNIER Jocelyne à Mme DARTHOIS Sylviane

Secrétaire : M. JUNIER Éric

DELIBERATION n° : 2022_23

Nature de la délibération : DECISIONS BUDGETAIRES

OBJET: Décision modificative du budget

Après exposé de M le Maire, le conseil municipal accepte les virements de crédits suivants:

- + 4 500.00€ à l'article 231 (immo corporelles en cours)
- + 15 066.00€ à l'article 203 (frais d'études)
- 19 566.00€ à l'article 2111 (terrains)

- + 21.00€ à l'article 6541 (créances admises en non-valeur)
- 21.00€ à l'article 623 (publicités, publications)

DELIBERATION n° : 2022_24

Nature de la délibération : AUTRES ACTES DE GESTION DU DOMAINE PRIVE

OBJET: Cession parcelle ZL 134

Après plusieurs échanges et vu l'avis des domaines du 06/07/2021, le conseil municipal accepte à l'unanimité la cession de la parcelle ZL à M Franck ACOSTA au prix de 25 500.00€ hors frais de notaire et de bornage qui restent à la charge de l'acquéreur.

Le conseil municipal autorise le Maire à signer tous les documents inhérents à cette vente.

DELIBERATION n° : 2022_25

Nature de la délibération : DIVERS

OBJET: Admission en non-valeur

Vu le Code général des collectivités territoriales et notamment ses articles L. 2121-29 et R. 1617-24,

Vu la demande formulée par la Trésorerie de Fismes par courrier explicatif du 23/06/2022 d'admettre en non-valeur les sommes n'ayant pu être recouvrées malgré toutes les procédures employées,

Considérant qu'il convient, à ce titre de régulariser la comptabilité communale,

Après en avoir délibéré, le conseil municipal à l'unanimité décide

- d'admettre en non-valeur les titres de recettes suivant :

N°R-140 de l'exercice 2021 : 0.01€

N°T-115 de l'exercice 2018 : 20.00€

- d'inscrire le montant de 20.01€ au compte 6541 "pertes sur créances irrécouvrables" au budget de l'exercice en cours de la commune.

DELIBERATION n° : 2022_26

Nature de la délibération : COMMUNES

OBJET: Dématérialisation des demandes d'urbanisme

M le Maire donne lecture de la convention de mise à disposition du service commun d'instruction des autorisations d'urbanisme de la Communauté Urbaine du Grand Reims pour les communes de moins de 3500 habitants et optant pour la dématérialisation complète.

Après débats et discussions, le conseil municipal, à l'unanimité, autorise le Maire à signer cette convention.

DELIBERATION n° : 2022_27

Nature de la délibération : ACTES SPECIAUX ET DIVERS

OBJET: Maison médicale: mission de maîtrise d'œuvre

Après étude de plusieurs devis, le conseil municipal valide à l'unanimité la proposition de Mme Anne ANDRE BEAUFORT, architecte, pour la mission de maîtrise d'œuvre dans le cadre des travaux de création de la maison médicale.

Montant du devis : 5 620.00€ HT soit 6 744.00€ TTC

DELIBERATION n° : 2022_28

Nature de la délibération : COMMUNES

OBJET: Adhésion à la mission R.G.P.D. du Centre de Gestion de la Marne

Vu la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la Fonction Publique Territoriale et plus particulièrement son article 25,

Vu le décret n° 85-643 du 26 juin 1985 modifié relatif aux Centres de Gestion,

Vu le règlement (UE) 2016/679 du Parlement européen et du Conseil du 27 avril 2016, entrant en application le 25 mai 2018 (dit Règlement Général sur la Protection des données, soit « RGPD »).

Vu la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 modifiée relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés,

Vu le décret n° 2019-536 du 29 mai 2019 pris pour l'application de la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés,

Vu la délibération du 202137 du 8 novembre 2021 et la 202201 du 28 janvier 2022 du Conseil d'administration du Centre de Gestion de la Marne créant la mission R.G.P.D. au bénéfice des Collectivités et Etablissements publics de la Marne qui le demandent.

Le Maire rappelle à l'assemblée que :

Le règlement européen 2016/679 dit « RGPD », entré en vigueur le 25 mai 2018, impose de nombreuses obligations en matière de sécurité des données à caractère personnel traitées par la collectivité, dont le non-respect entraîne des sanctions lourdes.

Le RGPD s'applique à la collectivité pour tous les traitements de données personnelles, qu'ils soient réalisés pour son propre compte ou non et quel que soit le support utilisé, papier ou informatique.

Afin de répondre aux obligations en la matière des collectivités territoriales et des établissements publics de la Marne qui le souhaitent, le CDG de la Marne propose à compter du 1er janvier 2022 une mission RGPD dont la finalité sera d'assister et de conseiller l'Autorité Territoriale :

- dans la démarche d'évaluation des risques liés à la protection des données personnelles
- et dans la mise en place d'une politique de mise en conformité avec le RGPD.

Elle comprendra :

- La mise à disposition d'un Délégué à la Protection des Données, dont la désignation constitue une obligation légale pour toute entité publique. Le Délégué à la Protection des données est le CDG51. Il sera assisté d'une équipe dédiée au RGPD.
- Des réunions d'information /sensibilisation
- La mise à disposition d'une base documentaire : modèles types (fiches de registre, mentions...) / procédures types / supports de communication
- L'accompagnement dans la réalisation des états de lieux / inventaires
- L'accompagnement à la réalisation des fiches de registre et à la mise à jour du registre de traitements
- Des conseils / recommandations / avertissements / préconisations de plan d'actions en matière de protection des données
- L'accompagnement à la réalisation des analyses d'impact
- L'analyse sur demande de la conformité au RGPD de contrats / conventions / formulaires / dossiers... et apport de préconisations et de mentions
- L'accompagnement dans le traitement des demandes d'exercice de droits
- L'accompagnement en cas de violation de données
- Le relais auprès de la CNIL
- La présentation d'un rapport annuel

Le coût annuel de cette mission pour la collectivité au titre de l'exercice 2022 est de 400.00€

Ce coût est susceptible d'être réévalué chaque année par le conseil d'administration du Centre de Gestion.

Le Conseil après en avoir délibéré décide :

- * d'autoriser le Maire à signer la Convention d'adhésion à la mission R.G.P.D. avec le Centre de Gestion de la Marne,
- * d'inscrire les crédits nécessaires au budget de la Collectivité.

Le Conseil adopte à l'unanimité des membres présents

DELIBERATION n° : 2022_29

Nature de la délibération : ACTES SPECIAUX ET DIVERS

OBJET: Restauration scolaire: devis nouveau prestataire

Après étude de plusieurs devis, le conseil municipal accepte la proposition de la société "API Restauration" pour la préparation et la livraison des repas de la cantine scolaire et autorise le Maire à signer le contrat de prestations.

Prix du repas au 01/09/2022 :

- 3.02€ TTC pour les maternelles
- 3.14€ TTC pour les primaires

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 20h00

Commune de Prunay
SEANCE DU 01/07/2022

LISTE DES DELIBERATIONS DE LA SEANCE DU 01/07/2022

Numéro d'ordre : 1

Numéro de la délibération : 2022_23

Objet de la délibération : Décision modificative du budget

Nature de la délibération : DECISIONS BUDGETAIRES

Numéro d'ordre : 2

Numéro de la délibération : 2022_24

Objet de la délibération : Cession parcelle ZL 134

Nature de la délibération : AUTRES ACTES DE GESTION DU DOMAINE PRIVE

Numéro d'ordre : 3

Numéro de la délibération : 2022_25

Objet de la délibération : Admission en non-valeur

Nature de la délibération : DIVERS

Numéro d'ordre : 4

Numéro de la délibération : 2022_26

Objet de la délibération : Dématérialisation des demandes d'urbanisme

Nature de la délibération : COMMUNES

Numéro d'ordre : 5

Numéro de la délibération : 2022_27

Objet de la délibération : Maison médicale: mission de maîtrise d'œuvre

Nature de la délibération : ACTES SPECIAUX ET DIVERS

Numéro d'ordre : 6

Numéro de la délibération : 2022_28

Objet de la délibération : Adhésion à la mission R.G.P.D. du Centre de Gestion de la Marne

Nature de la délibération : COMMUNES

Numéro d'ordre : 7

Numéro de la délibération : 2022_29

Objet de la délibération : Restauration scolaire: devis nouveau prestataire

Nature de la délibération : ACTES SPECIAUX ET DIVERS

Commune de Prunay
SEANCE DU 01/07/2022

LISTE D'EMARGEMENT DE LA SEANCE DU 01/07/2022

M. LEPAN Frédéric, Maire,	Présent
---------------------------	---------

M. BASTIEN Jean-Claude, Conseiller municipal,	Présent
---	---------

M. BINETRUY Thierry, Conseiller municipal,	Présent
--	---------

M. HANRIOT Francis, Conseiller municipal,	Présent
---	---------

M. MOREAUX Mathieu, Conseiller municipal,	Présent
---	---------

M. MOUCHEL Florian, Conseiller municipal,	Présent
---	---------

Mme BERNIER Jocelyne, Conseillère municipale,	Excusé
---	--------

Mme DARTHOIS Sylviane, Conseillère municipale,	Présent
--	---------

Mme DROUIN Flavie, Conseillère municipale,	Présent
--	---------

Mme MOREAUX Sabine, Conseillère municipale,	Présent
---	---------

Mme SAUTRET Christiane, Conseillère municipale,	Présent
---	---------

Mme SARTOR Laurence, 1ère Adjointe au Maire,	Présent
--	---------

M. JUNIER Éric, 2ème Adjoint au Maire,	Présent
--	---------

Mme FRANSQUIN Laurence, 3ème Adjointe au Maire,	Présent
---	---------

M. MARTINELLO Jean-François, 4ème Adjoint au Maire,	Présent
---	---------
